Remise du prix des Sociétés savantes, 9 novembre 2026

Institut de France, 23 quai de Conti, 75006 Paris

Je suis très ému et nous sommes honorés de recevoir ce prix des Sociétés savantes, qui plus est dans ce cadre prestigieux.

Je remercie la Fondation des travaux historiques et scientifiques, les membres du Jury, le Comité des travaux historiques et scientifiques, l'Académie des Sciences Morales et Politiques et l'École des Chartes pour la remise de ce prix qui valorise l'association Mémoire d'Ardèche et Temps Présent et le travail réalisé et à venir, sans oublier le département de l'Ardèche.

Mémoire d'Ardèche et Temps Présent, que je représente, a 43 ans en ce mois de novembre. Forte de plus de 500 adhérents, l'association est dirigée par un conseil d'administration de 24 membres.

Sa mission est de :

- développer la recherche historique, économique et sociologique relative au département de l'Ardèche et à l'ancien pays de Vivarais,
- susciter des rencontres et des échanges,
- favoriser la conservation, la diffusion et l'édition des résultats des recherches,
- populariser ces résultats auprès du plus vaste public possible.

Pour cela, nous nous appuyons sur notre revue trimestrielle, les *Cahiers de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent*, qui rassemblent autour d'un thème donné, en une centaine de pages, les meilleurs auteurs régionaux et universitaires, une somme de documents d'archives inédits et une illustration abondante.

Nous éditons aussi d'autres ouvrages comme, entre autres, la collection des *Pays d'Ardèche*, et le Prix Maurice Boulle destiné aux étudiants auteurs d'un travail sur le département de l'Ardèche,

Nous organisons enfin des colloques et des conférences.

Nous avons soumissionné à ce prix à l'initiative de notre plus jeune administrateur, Virgile Reignier, Data Architect & Doctorant, présent ce jour, qui nous avait proposé un colloque autour des 100 ans de la publication de la thèse d'Auguste Le Sourd. C'était l'occasion de porter des questionnements sur les pratiques actuelles de l'histoire du Vivarais.

Ce colloque « **Dans les pas d'Auguste Le Sourd, Autour des caractères de l'histoire du Vivarais** » s'est tenu les 25 et 26 septembre derniers, à Baix, où Auguste Le Sourd (1875-1934), historien et archiviste, possédait le château de Saint-Maurice[1].

Nous nous sommes demandés si l'on avait fait le tour de l'histoire du Vivarais. Objet de nombreuses publications, cette circonscription d'Ancien Régime, qui laisse sa place à l'Ardèche en 1790 est définie généralement par sa ressemblance quasi-exacte avec le département actuel.

1 Michel Pousse, son petit-fils, nous y a d'ailleurs aimablement reçus avec son épouse pour un apéritif dînatoire convivial et mémorable par la mise en scène organisée par le couple en costume d'époque de Le Sourd. Son frère Jean-François Pousse nous accompagne aujourd'hui.

L'ouvrage de Le Sourd, *Essai sur les États de Vivarais depuis leurs origines*, publié en 1926 et issu d'une thèse soutenue à l'École des chartes en 1899, reste une référence pour les chercheurs travaillant sur l'Ardèche médiévale et moderne.

Les revues *Mémoire d'Ardèche et Temps Présent* et *Revue du Vivarais*, concurrentes et néanmoins partenaires, se sont associées au Département de l'Ardèche et à plusieurs associations[2] ardéchoises pour proposer, en hommage à celui qui compte parmi leurs remarquables prédécesseurs, une rencontre réunissant les acteurs actuels en prise directe avec l'histoire du département.

L'objectif de ces journées était de mêler relectures de travaux classiques et présentations de recherches récentes afin de mettre en valeur les perspectives actuelles de la connaissance sur le Vivarais. J'associe à ce colloque Emilie Comes-Trinidad, archéologue médiéviste et moderniste, chargée de programmation culturelle au Département, ancienne administratrice de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent, qui n'a pas pu se joindre à nous.

Notre motivation pour ce prix était, et reste plus que jamais, d'améliorer la diffusion des connaissances sur l'histoire ardéchoise, dans la continuité de ce colloque.

Cela passe d'abord par l'œuvre de Le Sourd. Le manuscrit de la thèse, prêté par la famille[3], partie prenante du projet, a été numérisée à moitié par la Bibliothèque de l'École nationale des chartes. La seconde moitié est validée sur le principe mais encore en attente.

Cela passe ensuite par l'édition des actes du colloque en deux parties en 2027, dans les deux revues le *Cahier de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent* et la *Revue du Vivarais*. Ces recueils participeront ainsi à la diffusion large des connaissances érudites, dans une démarche associant production scientifique et accessibilité pour le grand public, assurée par les nombreuses associations qui maillent le département.

Ce colloque a aussi permis un temps d'échange sur les besoins en ressources pour l'histoire locale et les moyens disponibles pour les mettre en place. Ces projets futurs pourront notamment s'appuyer sur des travaux récents visant à faciliter l'accès aux études passées touchant à l'histoire de l'Ardèche et à comprendre la manière dont celles-ci ont été construites en lien avec les institutions culturelles et les sociétés savantes.

Virgile Reignier a ainsi réalisé, pour l'association Mémoire d'Ardèche et Temps Présent, un référencement bibliographique, accessible à tous, car mis en ligne sous la forme d'une collection Zotero[4], des plus de 3 000 articles publiés dans nos Cahiers trimestriels. Cette

---

2 Les différentes associations impliquées dans le colloque sont
- l'Association Auguste Le Sourd pour la maintenance de la *Revue du Vivarais,*
- l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de l'Ardèche,
- la Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche,
- la Fédération Ardéchoise de Recherche Préhistorique et Archéologique,
- l'Association des Amis du Patrimoine et de l'Histoire de Baix,
- et Mémoire d'Ardèche et Temps Présent.

3 Michel Pousse, petit-fils d'Auguste Le Sourd, est aussi vice-président de l'association Auguste Le Sourd pour la maintenance de la *Revue du Vivarais*

4 https://www.zotero.org/groups/5406107/mmoire_dardche_et_temps_prsent/library

démarche permet ainsi de faciliter les recherches et ne demande qu'à être étendue aux autres périodiques consacrés au département.

C'est donc en pleine cohérence avec la démarche à l'origine du colloque que Mémoire d'Ardèche et Temps Présent a sollicité, au nom de toutes les parties prenantes du projet, le prix des sociétés savantes attribué par la Fondation des Travaux Historiques et Scientifiques.

Ce soutien sera en effet d'une aide précieuse pour la **mise en place concrète des actions de prolongation de l'évènement** dans une logique de mise à disposition des connaissances sur l'histoire du département.

La cible prioritaire de ces actions est la *Revue du Vivarais*, fondée en 1893 et ressuscitée en 1911 par Auguste Le Sourd, et toujours active aujourd'hui. Par le traitement automatique des sommaires et des tables analytiques mis en ligne sur le site de la revue et leur alignement avec les numérisations disponibles sur Gallica, il est possible de construire un référentiel bibliographique étendant largement celui construit par Mémoire d'Ardèche et Temps Présent. Viendra ensuite une étape manuelle de relecture et de compléments.

À plus long terme, rêvons un peu, nous pourrions développer une interface partagée permettant la description et la mise en ligne de l'ensemble des ressources touchant à l'histoire du département.

Outre le fait de rendre l'histoire de l'Ardèche et de l'ancien Vivarais plus accessible, ce prix que vous nous faites l'honneur de nous remettre nous apportera une notoriété supplémentaire, mais il place également la barre haut, aussi nous efforcerons- nous de demeurer à sa hauteur.

Je vous remercie.

Philippe Duclaux
Président de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent